

BNC EXPRESS Procédure EDI-TDFC

Il est impératif que la dernière version de BNC Express ait été téléchargée. Les utilisateurs ont été prévenus par mail par Trèfle rouge de la disponibilité de cette version.

Une fois que la déclaration 2035 a bien été complétée (onglet « données complémentaires » pour chaque page), s'assurer sur l'onglet « examen » qu'il n'y a pas d'anomalie importante.

Aller ensuite sur l'onglet EDI/TDFC et « ouvrir ». Consulter et/ou imprimer la **notice explicative** qui est très complète (en bas de l'écran).

Vérifier les tableaux OG un à un. La plupart des informations sont récupérées par le logiciel dans le dossier comptable, mais certaines doivent être complétées à ce stade. En particulier, il est important que l'OGBNC04 (tableau de passage) soit équilibré. S'il ne l'est pas, il faut repartir en comptabilité pour trouver d'où vient l'erreur. Il faut également compléter l'OGBNC06 pour les assujettis à TVA.

Onglet paramètres de l'envoi :

- 1ère colonne, coordonnées du tiers déclarant : cliquer sur association agréée, le logiciel récupère les données déjà saisies concernant OMEGA² :
Adresse : 49 avenue Trespoey 64000 PAU
N° SIRET = 314 712 621 00064
- 2ème colonne, coordonnées de l'émetteur : cliquer également sur association agréée.
- 3ème colonne, coordonnées du partenaire EDI : il faut créer OMEGA² comme partenaire EDI. Faire « nouveau », rentrer n° **partenaire EDI = 6460005**, puis rentrer coordonnées postales d'OMEGA². **Faire ensuite « enregistrer » afin qu'OMEGA² soit enregistré définitivement comme un partenaire EDI.**

Passer à l'onglet Fichier EDI/TDFC. Le logiciel propose de générer le fichier EDI et de l'enregistrer à un emplacement. Il faut ensuite envoyer ce fichier par mail, en pièce jointe à OMEGA² à l'adresse edi@omega2.fr.

Le fichier EDI généré comprend la déclaration 2035, les tableaux OGBNC et la balance.